

Pierre Marie SCHANG 22 ans

4^e Régiment d'Infanterie

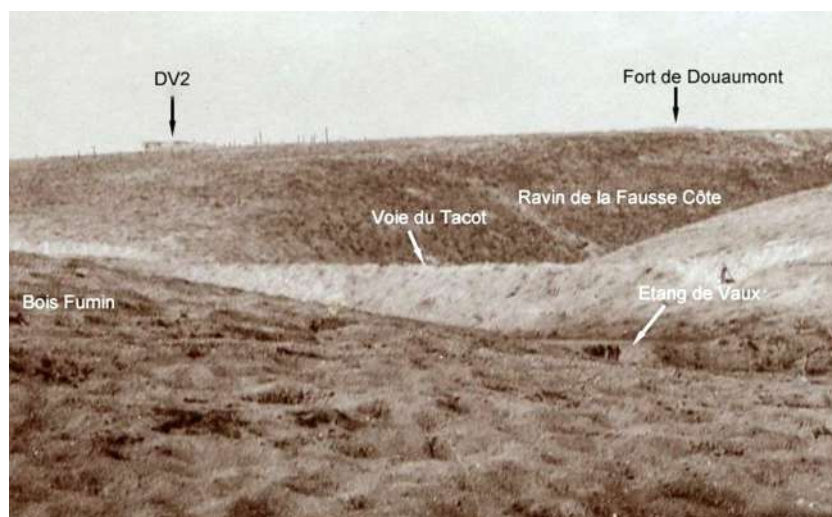


Sous-lieutenant au 4^e RI d'Auxerre, Pierre Schang est un des rares officiers⁽¹⁾ de notre liste de compatriotes. Il est issu d'une famille de commerçants originaires de Pont-Croix dans le Cap-Sizun (Schang étant un nom mosellan, il serait intéressant de faire une petite étude généalogique sur leur origine !) et installés à Trégunc et Concarneau à la fin du XIX^e.

Son père Auguste, né en 1857 à Plouhinec, sera notaire à Trégunc de 1887 à 1927 et son oncle Émile (décédé en 1937) gérant d'usine chez Basset à Concarneau⁽²⁾.

Classé dans la 7^e partie de la liste en 1914, Pierre était censé bénéficier de quelques mois de sursis pour terminer ses études⁽³⁾, cela ne

fut pas le cas car il est mobilisé au 116^e RI de Vannes dès le 6 octobre 1914, il rejoint le corps le 8 octobre. Ses classes terminées, il est nommé caporal le 8 novembre et part sur le front de la Somme rejoindre les hommes du 116^e. Pierre reste dans le secteur de Thiepval jusqu'au 14 mars 1915, date à laquelle il passe au 4^e RI qui vient de subir de lourdes pertes en Argonne. Pierre participe aux combats de la Haute-Chevauchée les 4, 5 et 6 avril 1915 et survit à la terrible attaque du 13 juillet 1915, il est désormais sergent depuis le 9 juin et a été cité à l'ordre du régiment : « **Belle et courageuse conduite dans les combats des 13, 14, 15, 16 et 17 juillet.** » (ordre n° 137 du 15 août 15), et a obtenu la croix de guerre. Il est proposé au grade de sous-lieutenant le 15 mars 1916 et il écrit à un ami pendant cette période : « Si au cours de cette guerre le Bon Dieu doit venir me prendre pour m'introduire dans son Paradis, à vous tous qui m'êtes si chers, je dis : Adieu ! Pleurez mon départ, j'y consens : mais pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance ! » Il est promu le 29 mars 1916 par décision du général en chef. Le 4^e RI va combattre en Argonne jusqu'au 8 septembre 1916.



Après un mois de repos, le 4^e RI est transporté en camions à Verdun dans le secteur de Vaux devant Douaumont ; pour garder le terrain conquis par la division Passaga, il faut des Poilus capables de se faire tuer sur place ! Les bataillons organisent les ravins de la Fausse Côte et de l'étang de Vaux, des bois de la Caillette et de Vaux-Chapitre. Le terme « bois » n'existe d'ailleurs plus que sur la carte d'état-major, en réalité, toute trace en est disparue. L'approche des lignes est pleine de périls, des centaines d'obus pourchassent les sections. Pendant des jours et des nuits, les hommes restent tapis dans les trous d'obus, le ravitaillement s'effectue par de petits ânes africains conduits par des territoriaux, dont beaucoup n'arrivent jamais à destination. Quelquefois, les petits quadrupèdes arrivent seuls et repartent de même, les compagnies fondent à vue d'œil.

La journée du 29 novembre 1916 est assez calme pour le journal de marche du régiment qui signale des tirs intermittents d'artillerie sur les premières lignes françaises, sur le Ravin de la Poudrière et le Bois des Essarts, et sur Pierre Schang qui est tué par un éclat d'obus.

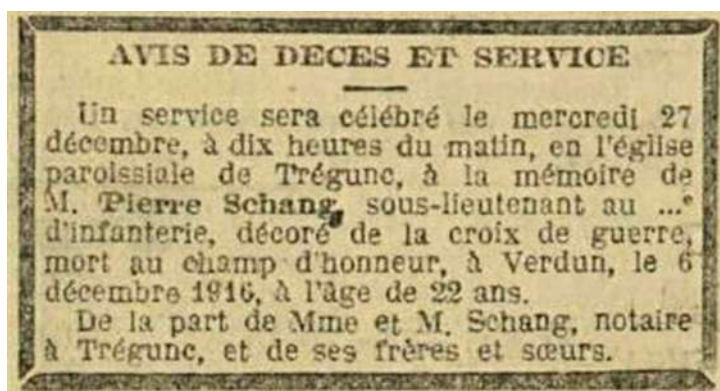
Né le 18 novembre 1894 à Trégunc, Pierre était le fils d'Auguste Schang, né en 1857 à Plouhinec, et de Marie-Louise Sergent, née en 1859 à Pont-Croix. Il était un ancien élève du collège Saint-Vincent à Rennes dont trois cent trente membres sont morts en 14-18. Il a vraisemblablement été ensuite élève à l'école des Anglais dans la région lyonnaise. Il est à noter que la famille Schang a particulièrement souffert de la période de la Grande Guerre puisque les deux frères⁽⁴⁾ de Pierre, Auguste né en 1885 et François né en 1887, sont morts respectivement en 1917 et 1919 à leur domicile de Trégunc ; Pierre a aussi eu deux sœurs : Marguerite et Berthe nées à Trégunc en 1890 et 1896.

Pierre a été inhumé dans un premier temps au cimetière militaire de Belleray, dans la Meuse⁽⁵⁾. Son corps n'y est plus aujourd'hui, il a dû être rapatrié à Trégunc dans les années 20, Auguste Schang ayant acquis les droits d'une concession perpétuelle en 1923 pour les membres de sa famille. A ce sujet, je dispose d'une anecdote - qui ne pourrait être confirmée que par les protagonistes de l'époque mais qui illustre tellement bien le désespoir des familles - que je me plais à l'imaginer se passer à Trégunc et concerner notre sous-lieutenant Schang⁽⁶⁾ : au lendemain de la guerre et avec la complicité des habitants du lieu, des familles sont venues en pleine nuit déterrer les restes des leurs dans la plus parfaite illégalité, mais c'était un fait très répandu à l'époque.



Cette pratique finit par irriter le gardien du cimetière qui informa la population que désormais tout contrevenant coupable de « rapt » nocturne serait ajusté au bout de son fusil !

Comme l'ancien combattant invalide ne passait pas pour un tendre, chacun enregistra le message. Cependant un jour, deux frères venus de Bretagne, père et oncle d'un défenseur de Verdun enterré à Belleray, vinrent solliciter Charles Trinquart, fossoyeur à l'occasion, pour exhumer les restes du fils à la faveur de la nuit. Celui-ci, peu téméraire face aux menaces d'homicide du gardien, conseilla vivement aux deux Bretons de rester dans le respect de la loi et d'aller demander l'autorisation aux services de la commission des sépultures militaires de Verdun. Bien lui en prit ! En effet, le corps apparut presque intact, conservé dans l'argile et l'eau. Or, le coffret ouvragé amené de Bretagne se révéla inadapté, beaucoup trop petit, et il fallut en hâte acheter un cercueil normalement dimensionné ! Je continue mon enquête et j'espère retrouver les noms de ces deux Bretons, et si c'était Auguste et Émile Schang ?



(1) Issu du rang cependant.

(2) Sa fille Émilie Schang épousera en 1919 Jules Henriett, peintre belge né près de Charleroi où tant de soldats sont tombés, il participe lui-même à la Première Guerre mondiale pendant laquelle il est blessé. Ils ont une fille, Marthe, et s'installent définitivement à Concarneau en 1924. Il fut vice-président de l'Union artistique des amis de Concarneau et décède en 1947.

(3) 7^e partie de la liste : la loi sur le recrutement du 21 mars 1905, article 21, prévoit : « En temps de paix, des sursis d'incorporation [...] peuvent être accordés aux jeunes gens qui en font la demande », pour divers motifs, entre autres « dans l'intérêt de leurs études ».

(4) Auguste, châtain aux yeux bleus, 1,72 m, né à Pont-Croix en 1885, s'est engagé le 19 mars 1904 pour une durée de 4 ans à la mairie de Quimper pour le 27^e régiment de dragons, il est passé au 138^e RI le 21 novembre 1904. Réformé temporairement par le conseil supérieur de réforme de Versailles le 6 juin 1905 pour troubles cardiaques, il est réformé n° 2 en 1906 par le conseil de réforme de Paris et sera exempté en 1914, exemption confirmée en 1917. François, clerc de notaire, ne passera pas le conseil de révision.

(5) Le journal du groupe de brancardiers fait état d'un transport journalier de corps vers Belleray.

(6) Promu chevalier de la Légion d'honneur avec citation à l'ordre de l'armée : « [Officier d'élite, modèle de bravoure et d'abnégation, d'une grande valeur professionnelle. Tué à son poste de combat le 29 novembre 1916 devant Verdun.](#) » Était élève à l'école des Anglais. Infos sources : l'école des Anglais sur les champs de bataille 1914-1918, source non confirmée par base Léonore.